

Compte rendu de la séance du 23 septembre 2019

Convocations : 18/09/2109

Affichage : 24/09/2019

Présents : Jean-François CORNIQUET, Philippe DUPONT, Serge OUTURQUIN, Patrick BETTIOL, Pierre-Jean BOUTELLIER, Pierre LEGRAND, Réjane FARCY, Jacques VAN OVERBEKE, Michel WATIN,

Excusés : Fabrice ELOY, Sylvie HESDIN,

Secrétaire de séance : Patrick BETTIOL

Le compte rendu de la réunion du 11 juillet 2019 a été approuvé à l'unanimité

1. PLUI du Contynois

M. le Maire informe l'assemblée que par délibération en date du 24 juin 2019 la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Contynois.

Puis il présente et commente le plan de zonage qui concerne la Commune. Le Conseil signale quelques modifications cartographiques à apporter notamment le tracé du fossé (axe de ruissellement) Sud-Ouest Nord-Est.

Monsieur VAN OVERBEKE conteste le classement en zone agricole des parcelles AC 51, 52, 53, Il estime que compte tenu de leur situation au cœur du village, elles devraient bénéficier d'un autre classement qui permettrait d'y réaliser des aménagements, logements ou activités diverses.

Cette remarque figurera dans la délibération transmise à la préfecture et fera l'objet d'une réponse écrite de la part des services de l'état, à l'issue de l'enquête publique.

2. Remplacement du matériel informatique de la mairie

Face à l'obligation de remplacer le matériel en service devenu obsolète, le Conseil Municipal opte pour une formule de location et décide de retenir la proposition de la société « dbs » aux conditions suivantes : Coût global 145 € HT par mois comprenant en outre la sauvegarde et l'antivirus.

3. Assainissement

Les travaux se poursuivent rue des 2 Ponts et route de Conty

4. Conteneur papiers cartons

Plusieurs habitants de la rue de la Gare ont fait savoir qu'ils souhaitent bénéficier d'un conteneur dans leur secteur. L'emplacement sera à déterminer.

5. Alignement place du général de Gaulle

Le bornage de la parcelle AC 109 a été réalisé. Le notaire du propriétaire est chargé de rédiger l'acte.

6. Terrain rue des 2 Ponts

Le stationnement des véhicules rue de l'Eglise devient préoccupant, (sources de conflits, véhicules endommagés). Une possibilité de parking existe dans les parcelles AB 63 et 65. Le Conseil décide de faire une proposition d'acquisition de ces terrains au prix estimé par les domaines soit 51 110 €.

La séance a été levée à 22h00